



PUBLIC

Tout public titulaire : titre professionnel porteur ou du permis C, ou CE + FIMO ou FCO.

PRÉ-REQUIS

- Avoir satisfait à une évaluation initiale des compétences minimales
- Etre déclaré apte à la visite médicale exigée par la préfecture

MOYENS THÉORIQUES

- Vidéo projecteurs
- Revues professionnelles
- Classeurs cours
- Maquettes moteur
- Tests d'évaluation
- Manuels constructeurs
- Eléments mécaniques démontés

MOYENS PRATIQUES

- Véhicules articulés
- Salles de cours
- 4 pistes privées homologuées
- Aire d'évolution
- Quai de chargement

ENCADREMENT

Formation dispensée par des formateurs ayant une expérience professionnelle de la conduite routière d'un porteur ou d'un véhicule articulé.

TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR TOUS VÉHICULES

VALIDATION

Délivrance d'un titre professionnel (niveau V).

DATES, LIEUX ET COÛTS

Voir calendrier.

SUIVI

- Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur
- Livret de formation

Code ROME N4101 N4105
FORMACODE 31827 31804 31816



OBJECTIFS

- Obtenir une qualification qui valide la capacité à réaliser en sécurité, un transport routier de marchandises avec tout type de véhicule d'une masse en charge admissible supérieur à 3,5 tonnes
- Maîtriser les aspects techniques, réglementaires, administratifs du transport de marchandises
- Être capable de réaliser un transport national et international
- Être capable d'appliquer les règles de sécurité du travail et de la sécurité routière et de l'ECO-CONDUITE

PROGRAMME

- Les contrôles de sécurité avant, pendant et après le transport de marchandises
- L'attelage, le dételage d'un véhicule articulé ou d'un ensemble de véhicules
- La conduite et les manœuvres de tout type de véhicule d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes et l'acheminement des marchandises
- L'identification, le contrôle et le renseignement des documents réglementaires du transport routier national et international de marchandises
- La prise en charge et la livraison de la marchandise
- La préparation du véhicule en vue d'un chargement ou d'un déchargement, le chargement, le déchargement du véhicule
- La prévention des risques et la réaction en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation

- La détection et la description des dysfonctionnements du véhicule et la réalisation d'une intervention mineure
- L'intégration des principes du développement durable dans l'exercice de l'emploi
- La communication des informations opérationnelles relatives au transport de marchandises

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Evaluations réalisées pendant le parcours de formation
- Epreuve de synthèse : mise en situation professionnelle, Epreuve Théorique Générale du permis de conduire, entretien technique
- Dossier professionnelle (DP)

DURÉE

- 315H de formation + 35H de validation
- 315H comprenant 20H d'utilisation du véhicule dont 15H individuelle de conduite sur route (hors temps consacré aux manœuvres)

VALIDATION

En cas de réussite aux épreuves d'évaluation, obtention du Titre Professionnel de Conducteur de Transport Routier du Transport de marchandises sur tous véhicules (Niv.5) délivré par le Ministère chargé du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue Social.

L'obtention du Titre Professionnel de conducteur routier du transport de marchandises sur tous véhicules permet de valider par équivalence le permis CE.